



CLINIQUE POUR LA PERSONNE AGEÉ

Année : 2020, 2021

Lieu : Lyon

Chutes des personnes âgées : prévention des accidents - FORMATION

Réf. : ECTRC04A



Compétences Visées

Prendre en charge et prévenir les risques de chutes chez les personnes âgées.

Objectifs, Contenus

Savoir reconnaître le risque de chutes chez les personnes âgées

- La prévalence des chutes.
- Le vieillissement et ses conséquences.
- Les facteurs intrinsèques : médicaments et pathologies, altération des fonctions sensitives, cognitives ou motrices.
- Les facteurs extrinsèques comportementaux ou environnementaux.
- Les troubles neurodégénératifs, Parkinson.
- Les troubles podologiques et leur influence sur l'équilibre debout et la marche.

Connaître les conséquences des chutes chez les personnes âgées

- Les conséquences physiques.
- L'impact psychologique, le syndrome de désadaptation motrice.
- L'analyse des bénéfices et des risques des contentions.

Analyser ses pratiques de prise en charge d'une personne ayant chuté

- Les recommandations de bonnes pratiques (HAS, SFGG).
- Les étapes de la prise en charge.
- La déclaration de chute.

Prendre en charge les personnes faisant des chutes à répétition

- La définition des chutes répétées, les facteurs prédisposants.
- La recherche des facteurs précipitants : notion de malaise, iatrogénie, aménagement de l'habitat.
- La recherche des signes de gravité.
- Le bilan à réaliser.

Développer une démarche de prévention des chutes

- L'évaluation des personnes âgées à risque (HAS).
- L'évaluation de la perte de mobilité : test du lever (TUG), Test Moteur Minimum (TMM).
- Le projet personnalisé : objectif et plan d'actions.
- L'éducation de la personne âgée, des aidants familiaux.
- L'apprentissage du relever du sol.
- La mise en place d'activités visant à renforcer l'équilibre.

Mettre en oeuvre une démarche d'analyse des chutes au sein de son établissement

- Le suivi et l'analyse d'un indicateur.
- La déclaration systématique des chutes et leur analyse.
- La traçabilité dans le dossier de l'utilisateur.

Objectifs, Contenus (suite)



Soutenir les apprentissages

- Le renforcement et l'approfondissement des connaissances par des modules e-learning.

Formation Inter & Intra

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Lyon 2020

Durée

2 jours + 1h (e-learning)

» du 01/10/2020 au 02/10/2020

Intervenant

MULLER Philippe

- Cadre de santé
- DU de gérontologie
- Formateur
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

740 €

Lyon 2021

Durée

2 jours + 1h (e-learning)

» du 25/11/2021 au 26/11/2021

Intervenant

BOUBAKRI Chokri

- Gériatre
- Responsable des équipes mobiles gériatriques et de l'HDJ

Prix

740 €

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Ateliers pratiques.

Valeur ajoutée de la formation

La formation apporte des connaissances sur les leviers de prévention des chutes chez les personnes âgées et des outils permettant le développement des pratiques. Elle s'organise autour d'apports théoriques et d'ateliers pratiques de simulations. À l'issue de la formation les participants seront en capacité de mettre en oeuvre un plan d'actions d'amélioration des pratiques. Cette formation est enrichie de modules de formation e-learning.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux.
Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC pour les kinésithérapeutes uniquement

- PROKiné : Orientation n° 214 : Prévention et prise en charge des troubles de la posture, de l'équilibre, et de la perte d'autonomie chez la personne fragile ou entrant en situation de dépendance
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Évaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées (HAS, 2009).
- Prévention des chutes accidentelles chez la personne âgée (HAS, 2005).

Voir aussi

- [Prévention de la dénutrition](#)
- [Personnes âgées : les comprendre et en prendre soin](#)

Le GRIEPS s'est doté d'une combinaison simulant le vieillissement qui peut être utilisée lors de cette formation

